



# La stratégie énergétique doit être retravaillée !

## Motion

Le Conseil fédéral est chargé de analyser la stratégie énergétique 2050 au vue des connaissances actuelles et de la réviser si nécessaire. Ce faisant, il doit procéder à toutes les adaptations légales et réglementaires nécessaires pour garantir l'approvisionnement en électricité de la Suisse à court, moyen et long terme. Pour ce faire, le Conseil fédéral doit tenir compte de la demande attendue, des possibilités d'importation limitées, du potentiel de développement et d'efficacité en Suisse, de la poursuite sûre de l'exploitation des centrales nucléaires et des objectifs climatiques. Il doit en outre œuvrer à la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE.

## Développement

Depuis l'adoption de la stratégie énergétique en 2017, des analyses fondamentales se sont révélées inexactes. En effet, les besoins supplémentaires massifs en électricité ont été niés et les mesures d'économie ont été nettement surestimées. Pour atteindre l'objectif net zéro de la politique climatique d'ici 2050, décidé par le peuple en juin, une électrification complète est nécessaire. Des études prévoient un besoin supplémentaire en électricité d'environ 50 TWh d'ici 2050.

Le défi réside dans la pénurie d'électricité en hiver. L'hiver dernier, 7,8 TWh d'électricité ont dû être importés, ce qui correspond à environ un quart de la demande hivernale. L'importation d'électricité est politiquement limitée. Nos voisins auront également besoin de beaucoup plus d'électricité en hiver pour atteindre leurs objectifs.

Le développement des énergies renouvelables telles que les installations hydroélectriques, éoliennes ou géothermiques progresse trop lentement.

Le développement de la production d'électricité renouvelable impose une charge supplémentaire aux réseaux, qui doivent être développés et adaptés aux exigences technologiques. Les centrales à gaz prévues, tant qu'elles ne fonctionnent pas avec des gaz renouvelables, torpillent les objectifs climatiques et augmentent la dépendance vis-à-vis des États autocratiques.

En outre, les conditions-cadres doivent être définies de manière à ce que les investissements dans la sécurité des centrales nucléaires existantes soient rentables, afin que celles-ci puissent être exploitées en toute sécurité le plus longtemps possible. Ce n'est qu'ainsi que la Suisse gagnera du temps pour la planification et la construction de nouvelles grandes centrales.